

Document à retourner à  
[contact@oree.org](mailto:contact@oree.org) avec en  
objet : « CDB – REX »

## FORMULAIRE

**OBJET : MISE EN LIGNE DE RETOURS D'EXPERIENCE (REX)  
EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE « ENTREPRISES ET BIODIVERSITE »**

**Mode opératoire :** le présent formulaire sera reproduit tel quel sur la Plateforme

### IMPORTANT :

- Les REX publiés sur la Plateforme de l'Initiative française n'engagent que les organisations déclarantes.
- ORÉE n'est pas habilitée par le Secrétariat de la CDB à contrôler l'exactitude et la véracité des déclarations.
- La publication sur la Plateforme de l'Initiative française de REX est ouverte à toute entreprise, fédération ou association – adhérente ou non d'ORÉE.

### Déclaration d'engagement

Toutes les entreprises signataires reconnaissent et soutiennent les trois objectifs de la « Convention sur la diversité biologique » suivants : 1) La conservation de la diversité biologique ; 2) L'utilisation durable de ses composantes ; 3) Le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques.

Toutes les entreprises signataires s'engagent ainsi à : 1) Analyser les impacts de leurs activités vis-à-vis de la diversité biologique ; 2) Intégrer la diversité biologique au sein de leur système de gestion de l'environnement.

## PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

Nom de l'organisation	TITRE DU REX	DATE DE MISE EN LIGNE DU REX
Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)		07/06/2016

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	
Nom	Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
Adresse	Musée de l'Homme 17, Place du Trocadéro - 4e étage Pavillon d'About 75016 Paris - FRANCE
Site web	<a href="http://www.uicn.fr/">http://www.uicn.fr/</a>
Secteur d'activité	Choisissez un élément.
Effectif	
Description succincte de l'entreprise et de ses activités (1000 caractères espaces compris)	Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics, 41 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts réunis en commissions spécialisées et en groupes de travail thématiques. Par sa composition mixte, il est une plate-forme unique de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, associant également les collectivités locales et les entreprises.

## PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

### Les partenariats du Comité français avec les entreprises

Face aux enjeux actuels, certaines entreprises ont souhaité collaborer avec le Comité français de l'UICN sur les enjeux de conservation de la biodiversité. Cette collaboration n'est envisageable que si l'entreprise a déjà mis en œuvre un nombre substantiel d'actions et qu'elle souhaite engager une démarche volontaire et ambitieuse pour la préservation de la biodiversité qui dépasse la mise en conformité avec la réglementation. Les premières conventions de partenariat ont été signées en 2008. Elles sont depuis, reconduites tous les 3 ans et concernent les Groupes suivants : EDF, ENGIE, VEOLIA, GSM-Calcia, EQIOM, LAFARGE France.

Les partenariats sont caractérisés par une réciprocité de bénéfices :

- le Comité français de l'UICN fournit une expertise permettant d'aider l'entreprise à mieux intégrer la biodiversité dans sa politique et ses activités ;
- l'entreprise soutient des projets du Comité français et lui rapporte son regard et ses attentes sur la prise en compte de la biodiversité par le secteur privé.

L'UICN France et l'entreprise partenaire ont un niveau de décision égal dans la mise en œuvre des actions.

### Le groupe de travail "Entreprises et Biodiversité"

Le Comité français de l'UICN a créé un groupe de travail "Entreprises et Biodiversité" qui réunit les membres de l'UICN, ses partenaires du secteur privé et ses experts. La présidence de ce groupe est actuellement assurée par Claire Varret (EDF), elle était assurée par Thierry Hauchard (GSM-Calcia) de 2011 à 2013.

Le Groupe de travail a été créé en juin 2009. Il se réunit deux à trois fois par an.

C'est un lieu d'échanges et de réflexions dont les objectifs sont d'améliorer le dialogue entre le secteur privé et le monde de la conservation, de confronter les points de vue afin de trouver ensemble des solutions efficaces pour utiliser durablement les ressources naturelles.

Pour cela, le Groupe de travail réalise des études thématiques accompagnées de recommandations à destination des entreprises. Les derniers travaux du Groupe de travail sont les suivants :

- Reporting et indicateurs biodiversité des entreprises
- Compensation écologique
- Formation biodiversité à destination du secteur privé
- La biodiversité, un atout pour vos sites d'entreprise

**Date** : le 3 juin 2016

**Signature** : Florence CLAP, Chargée de Programme « Politiques de la Biodiversité »